

Dépistage du cancer du sein : une évaluation nationale met en évidence son impact sur la mortalité

L'Institut national du cancer publie un rapport de synthèse consacré à l'évaluation de l'impact du dépistage des cancers du sein en France. Ce travail analyse les effets du dépistage sur la mortalité et apporte des éléments clés pour éclairer les politiques de santé publique et les pratiques professionnelles.

Les résultats montrent que le dépistage, qu'il soit réalisé dans le cadre du programme organisé ou de façon individuelle, a contribué à réduire significativement la mortalité liée au cancer du sein. Entre 2004 et 2018, près de **23 000 décès auraient ainsi été évités en France** grâce à cette stratégie de détection précoce. Les projections indiquent qu'à l'horizon 2054, **environ 95 000 décès pourraient être évités** si les tendances actuelles se maintiennent.

Le dépistage s'inscrit dans une stratégie globale visant à identifier les cancers à un stade plus précoce, lorsque les traitements sont généralement plus efficaces et les chances de survie plus élevées. En France, les femmes âgées de **50 à 74 ans** sont invitées à réaliser une mammographie tous les deux ans dans le cadre du programme national de dépistage organisé.

Les analyses montrent également que la participation régulière au dépistage peut réduire le risque de décès par cancer du

sein d'environ **40 % au cours de la vie** pour les femmes qui réalisent l'examen dans l'intervalle recommandé.

Ce rapport constitue un outil d'aide à la décision pour les acteurs de santé, en apportant des données actualisées sur l'impact du dépistage et en alimentant la réflexion sur l'évolution des stratégies de prévention et de détection précoce du cancer du sein.

□ Consulter le rapport :

<https://www.cancer.fr/catalogue-des-publications/evaluation-de-l-impact-du-depistage-des-cancers-du-sein-rapport-de-synthese>

Source : Institut national du cancer – Évaluation de l'impact du dépistage des cancers du sein (rapport de synthèse).